

Le GRAND RAPPORT d'activité

2025

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE



Le sommaire

Villers-Marmery



Présentation 4

Présentation de la gouvernance et des compétences 6

Projet de territoire 10

Stratégie Bas-Carbone 12

Finances 14

Finances et administration générale 16

Proximité et services à la population 20

Mobilités et transports 22

Voirie et éclairage public 24

Affaires scolaires 26

Déchets 28

Eau et assainissement 30

Territoire en mutation 32

Développement et attractivité économique 34

Grands projets urbains 36

Aménagement et urbanisme 38

Enseignement supérieur et recherche 40

Tourisme 42

Habitat 44

Rénovation urbaine 46

Contrat de ville 48

Sécurité 50



Présentation

Le Grand Reims : la plus grande communauté urbaine rurale de France

Le président et les vice-présidents du Grand Reims



143
communes

297 534
habitants

1 433
km²

Présentation de la gouvernance et des compétences	6
Projet de territoire	10
Transition écologique et énergétique	12

La gouvernance



Les élus communautaires

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

(instance de débats et de décisions sur les grandes orientations stratégiques)

Il est composé de 206 élus ainsi répartis :

- 57 pour la ville de Reims (deux élus démissionnaires en 2023 n'ont pu être remplacés au Conseil communautaire en raison d'une règle de parité),
- 3 pour la ville de Tinqueux,
- 2 pour chacune des villes de Bétheny, Cormontreuil, Fismes, Witry-lès-Reims et Saint-Brice-Courcelles,
- 1 par commune pour les 136 autres.

En 2025, il est présidé par Arnaud ROBINET, assisté de 14 vice-présidents, 9 conseillers communautaires délégués, en charge chacun de l'animation d'une conférence de territoire, et de 8 conseillers communautaires délégués. En 2025, 283 délibérations ont été examinées au cours de cinq séances.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

(en charge des compétences et décisions relevant du fonctionnement courant)

Il est composé du président, 14 vice-présidents et 45 membres. Sa composition garantit un bon équilibre dans la représentativité et la spécificité des territoires. En 2025, il s'est réuni à huit reprises et a pris 80 décisions.

1 433 km²

143 communes

297 534 habitants

La charte de gouvernance*

ELLE FIXE LES GRANDS PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS :

- le respect de la place de chaque territoire, de chaque commune et de ses élus, et notamment la mise en place d'un droit de veto au profit des communes,
- un exercice des compétences respectueux de la volonté des communes et adapté à la réalité des territoires,
- une organisation territoriale de proximité.

LES NEUF CONFÉRENCES DE TERRITOIRE

(instances de proximité, de dialogue et de concertation)

Animées par un conseiller communautaire délégué, elles sont composées de l'ensemble des maires du territoire et ouvertes aux conseillers communautaires, aux adjoints et aux conseillers municipaux des communes en fonction des thématiques traitées. Elles ont fait l'objet de 73 réunions en 2025.

LES HUIT CONSEILS D'ORIENTATION

(instances consultatives thématiques)

- Aménagement et environnement
- Attractivité économique
- Déchets
- Eau et Assainissement
- Éducation
- Ressources
- Transports et mobilités
- Voirie des territoires

Présidés par un ou plusieurs vice-présidents selon le périmètre de leurs délégations, ils sont composés d'élus désignés par les conférences de territoire parmi leurs membres. Ils ont tenu 38 réunions en 2025.

LA CONFÉRENCE DES MAIRES

(instance d'échange et de concertation)

Elle est composée de l'ensemble des maires de la Communauté urbaine. Elle a pour objet d'associer les maires dans la définition de projets communautaires et de conforter leur place au sein de la Communauté urbaine. Elle s'est réunie à une reprise le 28 mai 2025.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

(instance consultative)

Il est composé de 60 membres reflétant la diversité de la société civile, la parité et les différents pôles territoriaux. Il est présidé par Marie Olivier, universitaire au sein de l'URCA. Il s'est réuni deux fois en séance plénière et deux fois en atelier de l'Observatoire de l'action climatique.

Lors de l'année 2025 le Conseil de développement a orienté ses réflexions autour de l'Observatoire de l'action climatique.

L'Observatoire de l'action climatique du Grand Reims, piloté par l'Agence d'urbanisme, suit l'évolution des politiques locales face au changement climatique à travers divers indicateurs (mobilité, énergie, logement, environnement). Le rapport 2025 souligne des avancées, notamment en matière de qualité de l'air, de gestion des eaux pluviales et de végétalisation. Il met également en avant un fort engagement des habitants, dont une large majorité a modifié ses comportements, malgré une connaissance encore limitée des stratégies territoriales. Cet outil contribue ainsi à orienter les décisions publiques et à suivre les progrès du territoire.

Les compétences



Tramway

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement et aménagement économique, social et culturel de l'espace communautaire (zones d'activité, développement économique, équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire, tourisme, enseignement supérieur)
- Aménagement de l'espace communautaire (SCOT, PLU, opérations d'aménagement d'intérêt communautaire, réserves foncières, mobilité, voirie, signalisation, parcs et aires de stationnement, PDM)
- Équilibre social de l'habitat (Programme local de l'habitat, politique du logement et logement social, OPAH)
- Politique de la ville (contrat de ville, prévention de la délinquance)
- Gestion des services d'intérêt collectif (assainissement et eau, cimetières d'intérêt communautaire, abattoirs, incendie et secours, transition énergétique, réseaux de chaleur ou de froid, concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz, infrastructures de charge de véhicules électriques)
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie (déchets ménagers, lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, maîtrise de la demande d'énergie, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Tourisme et aménagement : aménagement numérique ; création, investissement, entretien et fonctionnement des équipements touristiques (phare de Verzenay, musée de la Vigne, haltes nautiques de Reims et Sillery, aires de camping-cars Marchandeau de Reims et de Trépail, camping international de la Malle et camping de Val-de-Vesle, aires de repos d'Anthenay, Cuisles, Jonquery, sentiers de randonnées gérés par le Grand Reims) ; aménagement et entretien de la Coulée verte ; services d'intérêt collectif (défense extérieure contre l'incendie - éclairage public des monuments classés ou inscrits - entretien et gestion des jardins familiaux propriétés de la Communauté urbaine
- Archéologie préventive
- Développement durable (soutien aux actions de préservation de la biodiversité)
- Enseignement préélémentaire et élémentaire, activités périscolaires et aides aux collèges (construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire et équipements périscolaires afférents
- Activités extrascolaires (accueils de loisirs sans hébergement et programme d'actions en faveur de la jeunesse)
- Petite enfance et action sociale (construction, entretien et fonctionnement des équipements petite enfance - MARPA de Pargny-lès-Reims)
- Culture et animation : de manière dérogatoire, par reprise des compétences des anciennes communautés de communes

Une centrale d'achat

La communauté urbaine du Grand Reims s'est constituée en centrale d'achat dans un grand nombre de domaines.

130 communes y ont adhéré en 2025

LES ADHÉRENTS	
Nombre total d'adhérents (communes + satellites)	136 (130 communes + 6 satellites)
Nombre de non adhérents	13 communes

Projet de territoire



Villedommange

CONSTRUIRE UN TERRITOIRE DURABLE

Année après année, le projet de territoire du Grand Reims se traduit en actions tangibles : mobilités renouvelées, meilleure connaissance des vulnérabilités climatiques, engagement dans des démarches nationales de sobriété. Une trajectoire de long terme, construite avec la population.

LE PROJET DE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS A ÉTÉ ADOPTÉ EN JUIN 2021.

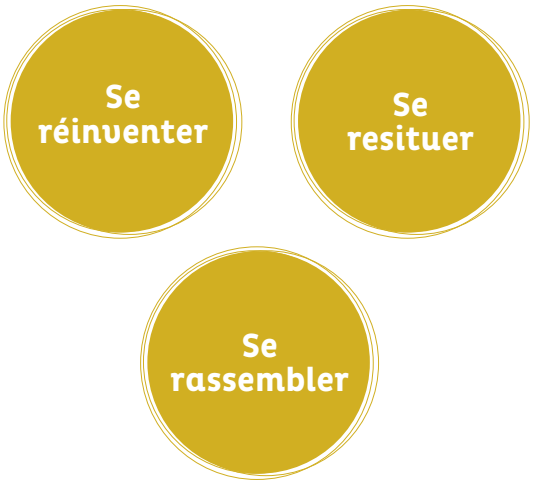
Ses priorités s'articulent autour d'un cap : devenir un territoire référent en matière de neutralité carbone et de transitions écologiques.

6
chantiers principaux

40
fiches projets

Ce projet de territoire a été élaboré de manière concertée et participative. Il est le résultat des travaux menés avec le concours de l'Agence d'Urbanisme et d'un groupe de travail constitué d'élus issus de chaque pôle territorial auxquels ont été associés un panel d'acteurs socio-économiques. Les résultats des tables rondes « experts » et de la grande concertation réalisée auprès des élus, des habitants et des forces vives du territoire sont également venus nourrir ces travaux.

Il a permis d'identifier trois ambitions : **se réinventer** autour d'une ambition économique, **se resituer** sur une stratégie d'attractivité **et se rassembler** en mobilisant le territoire. Elles ont été déclinées en six chantiers principaux qui ont abouti à 40 fiches projets.



À titre d'exemples plusieurs actions ont été réalisées et engagées en 2025 :

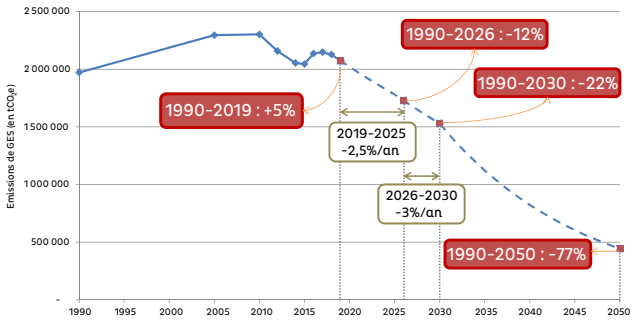
- La consolidation et le renfort de l'offre de services de mobilités sur les territoires ruraux (lignes express et transport à la demande rural)
- La poursuite de la mise en œuvre du schéma des pistes cyclables (études opérationnelles pour les travaux de 2 tronçons)
- La mise en service de la ligne BHNS Orelys 1 et l'entrée en vigueur du réseau de bus associé
- L'engagement dans les labels Climat-Air-Énergie (CAE) et Économie Circulaire (ECI) avec l'ADEME, via un Contrat d'Objectif Territorial
- Observatoire de l'action climatique : la publication annuelle d'indicateurs et l'intégration d'un collège de la société civile (dont des membres du Conseil de développement) pour co-construire les orientations.
- Diagnostic climatique : l'identification des îlots de chaleur urbains et la modélisation des écarts thermiques (jusqu'à +7°C en période caniculaire), avec des recommandations par typologie d'habitat
- Le développement d'actions de marketing territorial
- L'évaluation environnementale du budget
- La poursuite de la construction du campus ESAD / NEOMA
- La poursuite du plan numérique dans les écoles

Des travaux de refonte du projet de territoire sont prévus en 2026, en étroite collaboration avec les élus, afin de définir les orientations stratégiques et d'élaborer le plan d'action qui guidera le nouveau mandat.

Stratégie Bas-Carbone



Historique et trajectoire des émissions de GES sur le Grand Reims entre 1990 et 2050



UNE TRAJECTOIRE SUIVIE DE PRÈS

En 2025, le Grand Reims a multiplié les initiatives pour tenir son engagement climatique : renouvellement du parc de bus, extension du réseau cyclable, résultats encourageants sur la pollution atmosphérique. De nombreuses actions du plan climat ont été mises en œuvre et la Communauté urbaine compte poursuivre ses efforts afin d'atteindre ses objectifs à l'horizon 2030.

PLAN D'ACTIONS POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Résultats du bilan air en 2025 sur la base des données d'émissions de 2023 (données les plus récentes) : les objectifs de réduction des émissions de cinq polluants réglementaires sont atteints. À noter, concernant les polluants SO_2, NOx, NH_3 et $PM_{2,5}$ que les données établies par Atmo Grand Est présentent une réduction supérieure à l'objectif.

ACHATS PUBLICS RESPONSABLES

Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) 2023-2025 : intensification des achats responsables en prenant en compte les dimensions environnementales, économiques, sociales et solidaires.

STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

- Construction collaborative de la feuille de route, tournée vers 3 ambitions :
  - Se positionner comme un modèle de transformation numérique
  - Adopter une politique d'achats responsables et de réemploi
  - Devenir un acteur clé de la sensibilisation
- Matériel : réparation, réaffectation ou don des équipements informatiques réformés.

94,9 %
des habitants interrogés estiment que le changement climatique est causé par l'action humaine.

92,5%
des sondés affirment avoir changé leurs habitudes de vie pour consommer moins et mieux.

(baromètre 2025, 917 répondants)

MOBILITÉS ET TRANSPORTS

- Commande et mise en service de 20 bus électriques (Heuliez / IVECO) et construction d'une station de charge lente (32 bus) pour les lignes structurantes.
- Lancement de sept lignes express interurbaines et d'un transport à la demande zonal pour desservir les 143 communes.
- Acquisition de 12 bus articulés électriques et six bus au biocarburant HVO.

PROMOTION DES MODES ACTIFS

- Création de nouveaux tronçons, rocade centrale-voie des sacres, rue de Tinqueux et d'itinéraires cycles pour un réseau de 380 km au 1er janvier 2026
- Lancement études opérationnelles pour des travaux en 2026-2027 des tronçons Cartonnerie, CREPS, Thillois/ Ormisseaux, rocade centrale promenades
- Lancement d'études préliminaires de faisabilité pour 6 nouveaux tronçons
- Services de location de vélos : 66 stations Zebullo (dont deux nouvelles en 2025) et 800 vélos disponibles en location longue durée.

VOIRIE DE REIMS

Réfection des rues Sadi Lecointe (Europe), Coubertin (Orgeval), et Casanova (Châtillons) avec des revêtements drainants et des fosses d'infiltration.

VOIRIE DES TERRITOIRES

Requalification de voiries avec création de chaussée réservoir, de stationnements drainants notamment sur les communes de Witry-lès-Reims, Chambrecy, Brimont, Bezannes, Bazancourt et Isles-sur-Suippe.

ILOTS DE CHALEUR URBAINS

- Communication de l'étude sur le phénomène d'ilot de chaleur urbain auprès notamment des bailleurs sociaux et des directions intervenant sur la voie publique.
- Réalisation et publication d'un diagnostic de la vulnérabilité climatique. Présentation lors des conférences de territoire, pour mieux appréhender l'évolution du climat sur le territoire et les conséquences pour les infrastructures, les différents secteurs d'activité mais aussi sur l'urbanisme.

CRÉATION DU RÉSEAU DE CHALEUR QUARTIER EUROPE

Le schéma directeur du Grand Reims avait mis en évidence l'intérêt environnemental et économique de créer un réseau de chaleur sur le quartier Europe.

- Signature le 15 octobre 2025 d'un contrat de délégation de service public de 25 ans pour développer un réseau de chaleur urbain dans le nord de Reims. Le projet prévoit la construction d'une chaufferie dans le quartier Europe et l'alimentation de 169 points de livraison, soit l'équivalent de 14 500 logements. Investissement : 80 M€
- Dès 2029, la chaleur distribuée aux logements, établissements publics et entreprises raccordés proviendra à près de 85 % d'énergies renouvelables et de récupération, principalement locales (paille issue d'exploitations situées dans un rayon de 50 km, récupération de chaleur industrielle, solaire photovoltaïque et pompe à chaleur).

FONDS AIR BOIS

En 2025 : éligibilité de 211 dossiers à la prime air bois sur les 228 dossiers traités. 207 foyers ont finalisé leurs travaux en 2025 pour un montant de 248 400 € engagés.

DÉPLOIEMENT GTC ET MISE EN CONFORMITÉ CHAUFFERIES

La GTC (Gestion Technique Centralisée) a pour but de maximiser l'efficacité des installations et la détection des éventuels dysfonctionnements, grâce à la surveillance à distance. Les sites concernés en 2025 sont :

- Pôle Nord Champenois : restaurant scolaire de Loivre (19 921 €) et périscolaire de Courcy (26 286 €)
- Pour la mise en conformité des chaufferies :
  - Pôle territorial Vallée de la Suippe : restaurant scolaire de Bourgogne (21 600 €) et les grandes sections et la crèche de Boult-sur-Suippe (49 334 €)
  - Pôle territorial Champagne Vesle : site de Gueux (12 970 €)
  - Pôle territorial Champagne Vesle : groupe scolaire de Pargny (587 410 €)
- Montant 2025 de la rénovation énergétique des bâtiments et adaptation aux changements climatiques : 801 812 €.

CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE STEP

La consommation de la STEP représente à elle seule 12 000 MWh, soit 17 % de la consommation électrique du patrimoine bâti (Reims et Grand Reims). L'objectif est l'autoconsommation de la production d'électricité de la centrale. En 2025, des opérations de fauchage et de plantation, ainsi que des études de conception de phase 1 ont été menées pour un montant de 65 653 €.



Finances

Accueil des nouveaux agents



1 568 agents au total

42 533 heures de formation

97 recrutements

Finances et administration générale	16

Finances et administration générale

1 568 agents au total



DES FINANCES SOLIDES POUR INVESTIR DURABLEMENT

Dépenses maîtrisées, capacité de désendettement basse, investissement soutenu : le Grand Reims conjugue ambition budgétaire et gestion rigoureuse, au bénéfice des habitants et de l'action sociale menée en direction des agents territoriaux.

Le bilan social (au 31 décembre 2025)

1 568 agents au total

- 926 femmes et 642 hommes
- 45,7 ans d'âge moyen

- **65 agents** ont bénéficié d'un avancement de grade dont 65 % de femmes

42 533 heures de formation

pour un coût de 781 542 €
(cotisation CNFPT + frais pédagogiques)

- **75 % des agents** du Grand Reims sont partis au moins une fois en formation dans l'année

97 recrutements de postes permanents

- Taux d'emploi direct de **travailleurs handicapés** de la collectivité : 6,55 % de l'effectif total

Le Grand Reims a versé près de 19 M€ à ses communes membres en 2025.

UNE COMMUNAUTÉ SOLIDAIRE

En flux net des recettes, le Grand Reims a versé près de 19 M€ d'attributions de compensation à ses communes membres en 2025, ainsi que :

- 14 M€ pour la dotation de solidarité communautaire
- 1,9 M€ de fonds de soutien à l'investissement communal
- 0,6 M€ de prise en charge total du paiement du Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales alors que la somme devrait être payée par l'État par toutes les communes
- 0,1 M€ de fonds pour la préservation de la biodiversité, du patrimoine naturel et du cadre de vie.

Ces montants élevés sont la preuve du soutien qu'a souhaité apporter la Communauté urbaine à ses communes membres.

UN POIDS FINANCIER DE PLUS D'UN DEMI-MILLIARD D'EUROS

En fonctionnement et en investissement, la dépense globale du Grand Reims s'est élevée en 2025 à 642 M€, ce qui fait d'elle l'un des acteurs économiques majeurs du territoire.

Finances et administration générale

Accroître les réalisations concrètes au bénéfice des habitants, des entreprises et de l'emploi.

UN INVESTISSEMENT ENCORE PLUS SOUTENU

Le niveau des investissements 2025 atteint son record avec 181 M€ investis, tous budgets confondus, confirmant la volonté de l'exécutif communautaire d'accroître les réalisations concrètes au bénéfice des habitants, des entreprises et de l'emploi. Pour rappel 121 M€ avaient été dépensés en 2023 puis 159 M€ en 2024. Pour le seul budget principal, les dépenses 2025 constituent le niveau le plus élevé depuis la création de la Communauté urbaine en 2017, pour atteindre près de 107 M€, soit 63 % de plus qu'il y a 8 ans.

UNE FISCALITÉ TOUJOURS RAISONNÉE ET ATTRACTIVE

Sur le budget principal, les 4 recettes de fiscalité directe locale ont été maintenues à leur niveau de 2017. Hormis la taxe sur le foncier non bâti, faiblement impactant, le Grand Reims reste attractif fiscalement, ses taux étant inférieurs à la moyenne des grands EPCI français. Comme pour la cotisation foncière des entreprises, fixe à 24,8 % alors que la moyenne est à 30,6 %.

UN HAUT NIVEAU D'ÉPARGNE

Pour le budget principal, l'épargne brute de la collectivité, qui permet le remboursement de la dette et l'autofinancement des investissements, reste très élevée et atteint 48,2 M€ en 2025. L'épargne nette, entièrement affectée aux nouveaux investissements, s'élève à 36 M€ grâce au faible niveau d'endettement.

UN ENCOURS DE DETTE TOUJOURS TRÈS FAIBLE

Tous budget confondus, l'encours de dette atteint, au 31 décembre 2025, 392 M€ dont 128,6 M€ pour le seul budget principal, niveau particulièrement faible. Ainsi, l'endettement par habitant du Grand Reims (425 €) est bien moins élevé que celui des habitants de structures intercommunales équivalentes (727 €).

L'endettement par habitant du Grand Reims est bien moins élevé que celui des habitants de structures intercommunales équivalente.

UNE EXCELLENTE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

Pour le budget principal, la capacité de désendettement (rapport entre l'encours de dette et l'épargne brute) du Grand Reims reste à un niveau très acceptable par rapport aux années précédentes, à 2,7 années. Un niveau particulièrement satisfaisant quand on sait que la moyenne nationale se situe à 4,9 années et le seuil de criticité fixé par l'État à 12 ans.

L'ÉVALUATION CLIMAT DU BUDGET

L'évaluation environnementale du budget mesure l'incidence des dépenses d'investissement de nos collectivités sur le climat et la biodiversité. Cette analyse permet d'orienter les choix budgétaires en complément du bilan carbone réalisé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Au Grand Reims, plus de 60 % des dépenses d'investissement du compte administratif 2025, soit 105 M€, ont une incidence favorable sur l'atténuation du changement climatique. (chiffre issu de l'analyse du budget principal et de quatre budgets annexes significatifs).

Au Grand Reims, plus de 60 % des dépenses d'investissement du Compte Administratif 2025 ont une incidence favorable sur l'atténuation du changement climatique.

Des ressources humaines engagées

- Mise en production du nouveau Système d'Informations sur les Ressources Humaines (SIRH) puis déploiement du Portail RH
- Traitement de plus de 9 200 candidatures, 1 334 entretiens menés et 530 agents recrutés sur des postes permanents et temporaires
- 191 agents se sont fait rembourser 75 % du prix de leur titre de transport pour un montant total de 65 706 €
- 237 agents ont bénéficié du « forfait mobilité durable » pour un montant total de 64 900 €
- Le challenge Kiplin, qui, de façon ludique, transforme les pas des agents en dons à des associations, a permis d'effectuer un don de 5 000 € à l'association Nightline Reims et au club famille, porté par l'Amitié
- Dans le cadre de la journée des agents, 68 créneaux physiques ont été proposés ; 960 inscriptions aux activités ont été enregistrées pour plus de 360 agents mobilisés. Une conférence a été organisée sur la lutte contre la sédentarité
- Formation aux enjeux environnementaux, inscription à l'École du Climat (une centaine d'agents)
- Mise en place de cafés d'accueil : 75 nouveaux agents reçus en 2025
- Réception du label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers »
- Signature d'une convention avec Cap emploi pour favoriser le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap



Proximité et services à la population

Les scolaires du Grand Reims



Mobilités et transports 22

Voirie et éclairage public 24

Affaires scolaires 26

Déchets 28

Eau et assainissement 30

Mobilités et transports



Coulée Verte

UNE ANNÉE DE PLANIFICATION ET DE MODERNISATION

En 2025, le Grand Reims accélère la transformation de son réseau de transport, avec l'arrivée des premiers bus électriques et le lancement de sa première Ligne à Haut Niveau de Service, pour une mobilité plus rapide et plus propre.

7 200
inscrits au service de transport scolaire

84 000
voyages en transport à la demande,
dont 36 000 dans les zones rurales et 12 400 pour le service de nuit

178 170 €
d'aides à l'achat d'un vélo à assistance électrique

ADOPTION D'UN NOUVEAU PLAN DE MOBILITÉ

Débuté en 2023, le processus de révision s'est traduit par l'adoption d'un nouveau Plan de Mobilité, qui décline la stratégie de mobilité du territoire pour les 10 ans à venir autour de quatre enjeux : la qualité de vie, la transition écologique, l'équité territoriale et l'accès à la mobilité.

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

- Ont été poursuivies en 2025 les études en vue de travaux en 2026/2027 du tronçon CREPS-Bezannes et celles pour le tronçon Thillois-Gueux,
- D'autres tronçons ont été lancés en études préliminaires.

RENOUVELLEMENT DU SYSTÈME BILLETTIQUE ET DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION

- Déploiement d'un système complet de billettique sur le réseau de transports et mobilités ainsi qu'en gares, en vue de la mise en place d'un tarif combinant réseau de transport du Grand Reims et TER.

LIGNE À HAUT NIVEAU DE SERVICE (LHNS) ET NOUVEAU RÉSEAU URBAIN

- Lancement de la 1re Ligne à Haut Niveau de Service (LHNS) dite O1 (O pour Orélys),
- En parallèle, modifications sur le réseau urbain :
  - Réalisation d'une station de recharge de bus électriques sur le site du dépôt rue Huet à Reims,
  - Renouvellement d'équipements de sécurité et d'information voyageurs installés aux arrêts de manière à offrir aux usagers un niveau de service proche du tramway,
  - Création d'un nouveau parking-relais à Thillois.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU PARC DE BUS

Dans la continuité de ses actions en matière de lutte contre le changement climatique, le Grand Reims a engagé un programme important de renouvellement de la flotte des bus urbains. Ce programme s'est traduit en 2025 :

- Par la livraison de trois bus électriques d'environ 18 mètres, sur les 20 commandés auprès du constructeur IVECO, afin d'assurer à terme la desserte complète des deux lignes à haut niveau de service,
- Par la commande de 12 véhicules électriques supplémentaires.

LANCEMENT D'UN SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS LONGUE DURÉE

Avec le contrat de concession entré en vigueur le 1er janvier 2024, de nouveaux services se sont développés. C'est le cas en particulier du service de location de vélos longue durée qui a largement progressé en 2025, avec une moyenne mensuelle de 267 contrats de location.

Voirie et éclairage public



Travaux

DES ROUTES PENSÉES POUR TOUS LES USAGES

En 2025, le Grand Reims a renforcé son programme de voirie et d'éclairage public en aménageant des routes plus sûres et ouvertes à tous les modes de déplacement, ainsi qu'un éclairage repensé pour répondre aux objectifs de la Stratégie Bas-Carbone.

PRINCIPAUX TRAVAUX DE VOIRIE EN 2025 :

PÔLE BEINE-BOURGOGNE
- Beine-Nauroy : rue Gillet
- Berru : rue de Reims (effacement des réseaux)
- Bourgogne-Fresne : rue de la Libération (effacement des réseaux)
- Lavannes : boulevard de la Procession
- Nogent-l'Abbesse : rue d'Epoye
- Witry-lès-Reims : rue Gueloche (1re partie), rue de Bétheny (achèvement des travaux)

PÔLE CHAMPAGNE-VESLE
- Chenay : rue des Guides, rue Philbert
- Courcelles-Sapicourt : rue de Vantelet
- Courtagnon : rue de la Preuse
- Germigny : rue de la Montagne
- Muizon : allée Jean-Monnet
- Ormes : Chemin Vert
- Sermiers : chemin des Presles
- Sacy : rue des Crettieux
- Treslon : rue des Remparts

PÔLE FISMES-ARDRE ET VESLE
- Arcis-le-Ponsart : rue Howard Houston
- Crugny : rue de la Passerelle
- Fismes : centre bourg (places de la Mairie et de l'Église)
- Hourges : route de Crugny
- Jonchery-sur-Vesle : rues Daniel Bernard et de la Pierrette
- Pévy : rue Le Bas Nuit

PÔLE NORD CHAMPENOIS
- Brimont : rue Pasteur
- Cauroy-lès-Hermonville : Chemin du Godat
- Cormicy : rue du Prieuré
- Courcy : rue de la Madeleine
- Hermonville : avenue de Champagne
- Loivre : place de la République

PÔLE REIMS MÉTROPOLE
- Bétheny : allée de la Pigeole, impasses de la Croisette et de la Senselette
- Bezannes : allée des Roies et rue du Jardin Petit
- Cormontreuil : rue Paul Gauguin
- Prunay : rues Henri Vasnier et du 11-Novembre 1918
- Saint-Brice-Courcelles : rue Pierre Maitre, rue Marguerite Harang
- Taissy : allée du Mont Joyeux, rue du Mont Thibé
- Tinqueux : rue Maurice Lahaye et Albert Collet

PÔLE RIVES DE LA SUIPPE
- Pontfaverger-Moronvilliers : rue Pérard-Noizet
- Saint-Hilaire-le-Petit : rue de l'Abreuvoir
- Saint-Martin-L'heureux : rue du Commerce
- Vaudesincourt : rue de Nauroy

PÔLE TARDENOIS
- Anthenay : rue des Mardouzets
- Aougny : rues de la Tuilerie et des Lavoirs
- Chambrecy : rue de l'Église
- Chaumuzy : rues Henri Landragin et Georges Soubert
- Cuisles : rue de la Chapelle
- Lhéry : rue de la Courée
- Pourcy : chemin de Nanteuil

PÔLE VALLÉE DE LA SUIPPE
- Bazancourt : rue Gustave Haguenin
- Warmeriville : avenue du général de Gaulle, rue du Gué Picard

PÔLE VESLE ET COTEAUX DE LA MONTAGNE DE REIMS
- Beaumont-sur-Vesle : rue Saint-Vincent
- Billy-le-Grand : Grande rue
- Mailly-Champagne : rues Felix Faure, Jules Ferry et Thiers
- Rilly-la-Montagne : rue de la Liberté
- Sept-Saulx : rue de l'Espérance, rue du général de Gaulle
- Villers-Marmery : rue de Beaumont
- Trépail : rue Saint-Martin
- Vaudemange : allée des Chardonnay
- Verzenay : rues du Long Voyage, Moët et Chandon, Frédéric Bin et boulevard de la République

Chiffres pour 2025

- **12,79 M€ TTC** (voiries hors Reims et éclairage public hors Reims Métropole)

→ dont **7,5 M€** pour la requalification avec rénovation des réseaux

→ dont **4,85 M€** de rénovations des couches de surface

→ dont **368 524 €** de rénovations de rues avec l'intégration des modes doux

- **534 706 € versés au SIEM,** cotisation annuelle pour l'exploitation du réseau d'éclairage public déléguée depuis le 1er janvier 2023.
- **2,4 M€** de participation du Grand Reims sur les 3,1 M€ financés depuis 2023 par le SIEM dans le cadre de la modernisation du parc d'éclairage public (3875 points lumineux).
- **138 224 €** de participation du Grand Reims sur les 169 441 € financés par le SIEM pour achever le programme de remplacement des ballons fluorescents.

Affaires scolaires



Élèves du Grand Reims

BÂTIR L'ÉCOLE DE DEMAIN

Le Grand Reims continue de transformer ses équipements scolaires et dédiés à la petite enfance, en misant sur la rénovation énergétique et la végétalisation des cours pour offrir aux enfants du territoire des conditions d'accueil et d'apprentissage à la hauteur des enjeux climatiques d'aujourd'hui.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

PÔLE TERRITORIAL VALLÉE DE LA SUIPPE

Micro-crèches de Warmeriville : construction de 3 unités (capacité de 36 places) par le Grand Reims

• Travaux durant toute l'année 2025, commencés en 2024. Emménagement prévu au premier trimestre 2026.
→ Montant AP : 2 900 000 € (hors mobilier)

École de Bazancourt : agrandissement

• Aménagement du patio en cinq salles de musique
→ Montant total : 580 000 €

PÔLE RIVES DE LA SUIPPE

École élémentaire Pontfaverger-Moronvilliers :

• Consultation de la maîtrise d'œuvre et études de conception pour réhabiliter les locaux de l'ancien collège pour installer l'école élémentaire (180 élèves), le périscolaire et l'extrascolaire scolaire maternelle et élémentaire dont la cantine de 150 à 170 places.
→ Investissement : 5 350 000 €

PÔLE BEINE-BOURGOGNE

École maternelle Jules Verne à Witry-lès-Reims :

• Lancement du concours de maîtrise d'œuvre
→ Montant Appel à projet : 8,5 M d'euros

Réhabilitation du groupe scolaire Bourgogne-Fresne :

• Travaux sur la toiture de la maternelle
→ Montant intermédiaire : 340 982 €

PÔLE FISMES ARDRE ET VESLE

Extension du restaurant scolaire du groupe scolaire Courlandon :

• Études de maîtrise d'œuvre en interne et consultation des entreprises
→ Montant AP : 1 M d'euros

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

- Modifications d'éclairage en LED, changement des menuiseries et des volets, pose de stores/brises soleil et mise en place de faux-plafonds isolants, dans plusieurs écoles pour un montant de 128 260,12 €.
- Mise en place d'une gestion uniformisée des installations de chauffage et de ventilation : à l'instar des autres pôles, Vesle et Coteaux et Rives de la Suippe bénéficient en 2025 et 2026 d'un diagnostic préalable avant travaux.

ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Engagement d'une démarche de végétalisation des cours d'école, intégrant également une proposition de gestion et de valorisation des eaux de pluie.
- Deux niveaux d'action dans cette démarche participative (élèves, enseignants, élus locaux et pôle territorial) et transversale :
  - Soit global : réaménagement complet des deux cours maternelle et élémentaire de Boult-sur-Suippe avec un revêtement drainant de couleur claire, création d'ilots comprenant la plantation d'arbres et de végétaux locaux et installation de jeux en bois. Montant : 250 000 €.
  - Soit avec la réalisation de kits de végétalisation à hauteur de 50 000 € maximum, prévoyant la création d'un espace naturel (recouvert de mulch) pouvant accueillir des végétaux et/ou des jeux.
- 74 855,60 € investis dans la cour de l'école élémentaire de Ville-en-Tardenois et les cours maternelle et élémentaire d'Ecueil.
- Au total, 463 484,20 € mandatés pour la rénovation énergétique et l'adaptation aux changements climatiques.

POURSUITE DE L'HARMONISATION DES PRATIQUES TARIFAIRES DU GRAND REIMS

- Harmonisation des dotations scolaires en vue d'une application à la rentrée 2026/2027. Dès lors, un forfait unique de 110 euros par élève, adossé à une charte d'utilisation de la dotation scolaire sera mis en place.

PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT DE TRAVAUX

- Dans le cadre d'une Programmation Pluriannuelle d'Investissement scolaire 2024 – 2028 et au-delà, désignation d'une maîtrise d'œuvre et réalisation d'études de conception en 2025 pour :
  - La démolition et la reconstruction de l'école maternelle Jules Verne (Witry-lès-Reims)
  - L'extension du restaurant scolaire de l'école de Courlandon,
  - Le scénario de la réhabilitation de l'ancien collège de Pontfaverger-Moronvilliers

PLAN NUMÉRIQUE

Dans le cadre du plan numérique pluriannuel 2020-2025 d'un montant de 2,8 M€ :

- La dotation totalise 280 TNI, 93 CMT (1120 iPads soit 1 pour 5 élèves) et 78 kits robotiques.
- Près de 1 700 comptes ENT (familles, enseignants et élèves confondus) ont été ouverts.

DÉPLOIEMENT DE DISPOSITIFS COMMUNS

- Mise en place avec les acteurs du territoire du nouveau Projet Educatif Territorial du Grand Reims pour la période 2025-2028 afin d'améliorer la qualité des services périscolaires et extrascolaires
- Signature avec l'Éducation Nationale d'une convention pluriannuelle pour le déploiement du programme pHARe afin de lutter contre le harcèlement dans les accueils périscolaires
- Mise en œuvre du programme NUT'S (Nutrition et Sensorialité)
- Renouvellement, pour la période 2025–2028, de la Convention Territoriale Globale du Grand Reims avec la CAF de la Marne

Déchets



Trivalfer

ACCOMPAGNER LE GESTE DE TRI

Le tri à la source des biodéchets, imposé depuis 2024, a modifié l'organisation du Grand Reims. Pour y répondre, la Communauté urbaine a modernisé son centre de tri et renforcé l'accompagnement des habitants dans leurs gestes du quotidien.

185 000 consultations du service numérique « Grand Reims – Mes déchets » et **9000 téléchargements** de l'application mobile

140 000 tonnes de déchets collectées en 2024

23 millions d'euros investis dans la modernisation du centre de tri

160 tonnes de compost et **10 tonnes** de mulch distribuées aux habitants

140 interventions réalisées par la brigade environnementale

MODERNISER LES ÉQUIPEMENTS POUR AMÉLIORER LE RECYCLAGE

- Mise en service progressive de la nouvelle chaîne de tri du centre de tri de Reims, modernisé pour **23 millions €**, entraînant une amélioration des performances de recyclage d'environ **450 tonnes supplémentaires par an**, grâce au tri de nouveaux matériaux, notamment les petits emballages métalliques et différents types de plastiques.
- Délivrance du permis de construire de la future déchetterie de Reims Europe : elle comprendra 12 quais de déchargement et 200 m² de locaux de stockage. Les travaux débutent début 2026.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET LA VALORISATION DES BIODÉCHETS

- Lancement d'un nouveau service de broyage de déchets verts à domicile sur rendez-vous, ainsi qu'un service de broyage mutualisé à destination des communes et de leurs habitants. Sur les 9 premiers mois, lors des 145 rendez-vous individuels, environ 1 000 m³ de déchets verts ont été valorisés à domicile.
- Tri de 847 tonnes de déchets alimentaires par les habitants de Bétheny, Bezannes, Cormontreuil, Reims, Saint-Brice-Courcelles et Tinqueux, déposées dans les 539 points d'apport volontaire. Ces tonnes sont valorisées par méthanisation à Vaudemange (société METHAGAZ).

MIEUX CONNAÎTRE LES DÉCHETS POUR MIEUX AGIR

- À la suite d'une campagne de caractérisation des déchets menée entre 2024 et 2025, les résultats montrent que près de deux tiers du contenu des ordures ménagères pourraient encore être valorisés, principalement par un meilleur tri des emballages, du verre et des biodéchets. L'étude confirme toutefois une progression du geste de tri, avec une hausse des quantités d'emballages et papiers collectés dans les contenants de tri.
- Près de 80 % des emballages en verre sont correctement déposés dans les bornes dédiées et 88 % des déchets destinés aux déchetteries empruntent les filières appropriées. Ces résultats orientent les futures actions de sensibilisation et les expérimentations en cours, notamment l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le suivi des erreurs de tri.
- 14210 personnes ont été sensibilisées par les ambassadeurs de la direction des déchets sur la thématique de la prévention et de la gestion des déchets lors des animations en milieu scolaire, d'évènements locaux, ou d'échanges en porte-à-porte.

RENFORCER LES SERVICES NUMÉRIQUES

- Enrichissement de l'application « Grand Reims – Mes déchets » d'un guide du tri en ligne, pour faciliter l'accès à l'information, les demandes en ligne de rendez-vous et l'information par notification en cas d'aléas de collecte au porte-en-porte ou dans les déchetteries.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS DU TERRITOIRE

- Poursuite du partenariat avec Jazzus Production afin d'accompagner les organisateurs d'événements dans leurs démarches d'éco-manifestation.
- Labellisations de plusieurs événements dont le Trail des Tordus, le Festival Kolenzik et la Fête des vendanges.

Eau et assainissement

Direction de l'eau et de l'assainissement



INVESTIR POUR UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

Le changement climatique bouscule la gestion de l'eau : pluies intenses, canicules à répétition. Face à ces défis, le Grand Reims continue d'investir dans l'entretien de ses captages et déploie son Plan Pluie pour préserver durablement cette ressource fondamentale.

9,59 M€
d'investissement en eau potable

17,83 M€
d'investissement en eaux usées

2,9 M€
d'investissement en eaux pluviales

EAU POTABLE

Afin de préserver cette ressource fondamentale pour la vie, comme pour la vie économique, des actions ont été menées en 2025, par exemple :

- Achèvement de la reconstruction du réservoir d'eau potable de Jonchery-sur-Vesle
- Finalisation des études d'aires d'alimentation de captage pour les 5 aires restantes
- Poursuite des travaux de sécurisation des infrastructures contre le vandalisme ou l'intrusion
- Mise en place d'un protocole d'essai de traitement des pesticides sur un site pilote avant construction d'installations de traitement pérenne
- Renforcement des campagnes de recherche de fuite ciblées (plus de 90 % de rendement du réseau)

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

- Création et mise en service du nouveau réseau d'assainissement collectif et de la station d'épuration de Montigny-sur-Vesle
- Lancement des travaux de transfert des effluents de Verzy et Verzenay vers le système d'assainissement de Reims, ainsi que des travaux de reconstruction de la station d'épuration de Trépail
- Lancement des opérations de mise en assainissement collectif de Caurel

PLAN PLUIE

- Avec le Plan Pluie, approuvé en 2023, le Grand Reims développe sa résilience au changement climatique tout en mettant en œuvre des solutions fondées sur la nature s'intégrant tant en milieu urbanisé et dense, que dans les territoires plus ruraux
- Le Grand Reims s'est engagé à étudier le potentiel de déconnexion des eaux pluviales des réseaux unitaires (Cauroy-lès-Hermonville, Chaumuzy, Chamery, Écueil et Chigny-les-Roses) et à maintenir sa politique de désimperméabilisation des espaces publics
- Depuis 2022, pour les projets ayant bénéficié d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, 50 861 m² de surfaces ont été désimperméabilisés dont 20 606 m² végétalisés (41 % des surfaces) et 153 241 m² ont été déconnectés des réseaux d'eaux pluviales saturés

COOPÉRATION INTERNATIONALE

- Consolidation et maintien des acquis d'une coopération historique de 20 ans avec le Burkina Faso
- Développement du projet Brazzaville (Congo) avec :
  - Des échanges techniques entre la Congolaise des Eaux – LCDE et le Grand Reims pour améliorer le service d'eau potable
  - La structuration et le renforcement du rôle de la mairie dans la gestion des boues de vidange
  - Le démarrage des études et avant-projets dans 2 écoles pilotes ; 4 écoles bénéficieront d'aménagements dans le cadre du projet
  - La collaboration pédagogique en cours avec l'académie de Reims et les équipes pédagogiques et institutionnelles de Brazzaville



Territoire en mutation

Zone Pomacle Bazancourt



Développement et attractivité économique	34
Grands projets urbains	36
Aménagement et urbanisme	38
Enseignement supérieur et recherche	40
Tourisme	42
Habitat	44
Rénovation urbaine	46
Contrat de ville	48
Sécurité	50

Développement et attractivité économique



Scierie Huberlant à Cormicy

UNE DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE EN PLEIN ESSOR

En 2025, le Grand Reims a renforcé son accompagnement des entreprises tout en intensifiant sa prospection économique. Portée notamment par la bioéconomie, l'attractivité du territoire se confirme, avec de nouvelles implantations et des créations d'emplois.

Chiffres

- **300 entreprises du Grand Reims accompagnées**
- **1 300 emplois créés en 3 ans** pour 57 entreprises implantées de 2022 à 2025
- **766 000 € d'aides** accordées par le Grand Reims de 2021 à 2025 à 127 entreprises, pour 8 M€ d'investissements soutenus
- **25 partenaires fédérés ou soutenus** pour le développement économique
- **8,9 M€ de fonctionnement** et **3,2 M€ en investissement** en 2025

BILAN DE REIMS BUSINESS 2025

Véritable guichet unique, Reims Business a accompagné 300 entreprises du Grand Reims, en lien avec ses 25 partenaires :

- 200 entreprises présentes pour la 3e édition des rendez-vous Business du Grand Reims
- Création et impulsion de nouvelles associations d'entreprises : Cormontreuil, Witry-Caurel et Thillois-Champigny
- 18 participations aux événements des associations d'entreprises à la rencontre de plus de 250 entreprises
- Enquête auprès des entreprises, en collaboration, avec l'AUDRR : 430 retours
- Accompagnement de 14 entreprises exogènes implantées dans le Grand Reims pour 324 emplois créés en 3 ans
- 212 entreprises exogènes approchées et 46 projets d'implantation détectés
- 16 visites de prospects organisées à Reims et 6 délégations accueillies
- Une présence toujours forte sur les salons : SIMI, Global Industrie, Vivatech…

PARC D'ACTIVITÉS

- Commercialisation de près de 3 ha pour 11 lots sur les parcs d'activités : 6 transactions et 7 compromis de vente signés
- Vente de 3 lots sur la Husselle dont 2 au Group Digital pour y installer son siège social
- 62 nouveaux contacts pour une recherche foncière
- Nouveau bâtiment pour le CEBB sur le Reims Bioeconomy Park (CCI)
- AstraZeneca : signature du bail par VBiotech pour une installation fin 2026
- Accompagnement à la reprise de sites (Boiron, ArcelorMittal, ACI sur Prunay)
- Vote du projet d'extension de la zone industrielle de Pomacle Bazancourt, identifié site « clé en mains »
- Cernay 3 : aménagements initiés par Partenaires Aménagement

PRÈS D'UN MILLION D'EUROS D'AIDE AUX ENTREPRISES

- 24 entreprises aidées par le Grand Reims : 241 000 € d'aides directes et 4,8 M€ d'investissements soutenus
- Plus de 600 000 € de prêts d'honneur accordés à 46 entreprises et 53 porteurs de projet

UNE PREMIÈRE STRUCTURATION EN FILIÈRE

- 1re cartographie des acteurs des filières de la bioéconomie, la santé et le numérique, en lien avec l'AUDRR, l'IIAS, Biovalley, Numica et Bioeconomy for change.
- 1er temps d'échange avec les acteurs majeurs de ces filières (analyse AFOM et argumentaires sectoriels).

Grands projets urbains



Port Colbert

UN NOUVEAU VISAGE POUR REIMS

Aux Berges de Reims, les pontons de la halte nautique ont été installés. Le pont de Gaulle a été déconstruit, les Bus à Haut Niveau de Service circulent, les déplacements sont désormais plus fluides à hauteur de l'échangeur Reims-Centre et Port Colbert poursuit son renouvellement avec les projets de Neoma, Kaufman & Broad et de l'Esad. Autant d'avancées vers la métamorphose du cœur de Reims.

VOIE DES SACRES

- Requalification urbaine d'envergure (2,5 km) pour intégrer une répartition des espaces publics pour tous les modes de déplacement, de la végétalisation, une valorisation patrimoniale, les Lignes de Bus à Haut Niveau de Service Orélys O1 et O2, des terrasses commerçantes et du stationnement/livraison.
- Livraison de la bande roulante pour la mise en service des Lignes à Haut Niveau de Services Orélys, ainsi que les trottoirs ; démarrage des travaux sur les places.

PORT COLBERT

- L'îlot des Magasins Généraux poursuit sa transformation à travers plusieurs opérations d'envergure : les chantiers privés de Neoma Business School et des premiers logements réalisés par Kaufman & Broad, l'aménagement d'une partie des voiries par Aménagement & Territoires, ainsi que le chantier public de l'École supérieure d'art et de design (Esad), porté par le Grand Reims. Les premières livraisons sont attendues à partir de 2026, tandis que l'aménagement des espaces publics environnants accompagnera le développement du site.
- Site Peugeot-Jacob Delafon : poursuite des études et des démarches préalables à l'aménagement du site.

REIMS GRAND CENTRE

- Création et finition des espaces publics pour accompagner la programmation de la ZAC Sernam Boulingrin

ÉCHANGEUR REIMS CENTRE

- Création d'un rond-point au niveau de l'échangeur Reims-Centre pour fluidifier la circulation et les échanges entre Reims et Tinqueux.

BERGES DE REIMS

Le secteur, au croisement d'une part du canal et de la Vesle d'un côté, d'autre part, du centre-ville et du poumon vert que constituent les Promenades, présente le potentiel pour devenir une réelle centralité urbaine à l'échelle du Grand Reims et de la ville de Reims. Un lieu où il fait bon vivre au bord de l'eau, un lieu de rencontres et d'activités exceptionnelles.

- Poursuite des travaux d'aménagement des espaces publics et engagement des travaux de la nouvelle passerelle réservée aux modes actifs de déplacement.
- Livraison des pontons de la halte nautique.
- Démarrage des travaux de la bande active et des jardins aquatiques : déviation du réseau de gaz sur le boulevard Paul Doumer ; terrassements pour les travaux préparatoires de la passerelle.

* Chiffres

- **0,5 M€ investi** pour le réaménagement des espaces publics du Chemin Vert
- **1,9 M€ investis** pour la réalisation de l'échangeur Reims Centre, hors budgets annexes
- **9,2 M€ € investis** dans la voie des Sacres, hors budgets annexes

SECTEUR BERGES NORD

- Poursuite des réflexions pour permettre des aménagements progressifs en cohérence avec la reconquête des secteurs environnants.

SECTEUR VERRERIES MÉCANIQUES CHAMPENOISES (VMC)

- Poursuite des réflexions pour permettre la reconquête de ce site. Des études seront relancées par la suite en fonction des besoins.

RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS AU CHEMIN VERT

- Opération de requalification des espaces publics d'une partie du quartier Chemin vert afin de répondre aux besoins actuels. En 2025, fin d'opération de travaux de phase 5 (rue des Bons enfants).

LIGNES À HAUT NIVEAU DE SERVICE

- Mise en service de deux nouvelles lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) autour desquelles se structure le réseau de bus principal et secondaire. Des travaux ont été réalisés sur la future ligne O2 entre la gare Reims centre et Cormontreuil. Montants : 922 133 € (hors budgets annexes) ; 11 004 252 € sur le budget transport en 2025.

Aménagement et urbanisme



Espaces verts du Grand Reims

AMÉNAGER AVEC MÉTHODE

En 2025, le Grand Reims a franchi une étape décisive pour l'aménagement de son territoire : approbation du Schéma de Cohérence Territoriale, qui fixe un cap pour les vingt prochaines années, poursuite de l'élaboration du PLUi-H et approbation du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine du centre-ville de Reims.

PARC D'ACTIVITÉS DE LA HUSSELLE

Démarrage des travaux d'aménagement afférents à la troisième phase, en vue de proposer 21 lots à bâtir à destination des entreprises sur une surface globale de 6 ha, à l'interface des communes de Reims et de Bétheny.

RÉVISION DU SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Quel territoire définir pour demain ? En révisant le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document régit à la fois les questions d'organisation de l'espace, de gestion des ressources naturelles, de mobilité, d'habitat, d'aménagement économique et commercial et d'environnement. Il fixera un cap pour les 20 années à venir. Le projet de SCoT a été partagé avec les habitants dans le cadre d'une concertation publique.

ÉLABORATION DU PLUI-H

Le SCoT est décliné localement avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), dont la prescription est intervenue par délibération en 2023. Ce document unique établira les règles d'occupation des sols, notamment en définissant les objectifs de production de logements, les éléments d'attractivité territoriale y compris économique, la valorisation de l'activité agri-viticole, mais également les zones à protéger pour répondre aux enjeux environnementaux et de lutte contre l'étalement urbain. De nouveaux ateliers ont été organisés en 2025 afin de présenter la démarche et d'échanger sur les attendus. L'approbation du PLUi-H devrait intervenir au plus tard en février 2028.

ACCOMPAGNEMENT DES DOCUMENTS D'URBANISME EN VIGUEUR

Le Grand Reims a poursuivi les procédures d'élaboration et d'évolution des documents d'urbanisme communaux et a engagé, sur sollicitation des conseils municipaux, les procédures d'évolution des documents d'urbanisme pour répondre aux évolutions du territoire et aux enjeux de développement et d'aménagement.

SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE

Le Grand Reims a poursuivi l'élaboration du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) du centre-ville de Reims, en copilotage et cofinancement avec l'État et la ville de Reims, et avec l'appui scientifique de la région Grand Est. Le projet de PVAP, en association avec les partenaires extérieurs et en concertation avec la population, avait été arrêté en 2024. Il a été approuvé en 2025 à la suite d'une enquête publique.

ARCHÉOLOGIE

Le service Archéologie a réalisé en 2025 une dizaine de diagnostics archéologiques, préalablement à des projets d'aménagement du Grand Reims (rues de Fismes et Dumont d'Urville à Reims, suite et fin du diagnostic liaison routière Tondeurs/A34) et de la ville de Reims (rue Joliot Curie). Plusieurs diagnostics ont confirmé la présence de vestiges archéologiques et ont donné lieu à des prescriptions de fouilles (musée des Beaux-Arts, voie des Sacres, Saint-Léonard).

ESPACES VERTS

Sur les espaces verts intercommunaux dont il a la charge, le Grand Reims a principalement procédé en 2025 à :

- Des travaux d'entretien sur une surface de 142,3 ha soit 71,7 ha d'accompagnement de voiries, d'espaces de détente, dont 40 ha sur la Coulée verte ou de terrains divers et 70,6 ha d'espaces verts dans les zones d'activités.
- Des travaux d'entretien de 34,22 ha de bassins de régulation et d'abords d'installations techniques pour un montant global de 67 243 €.
- Des études et travaux pour 33 100 € au parc Guillaume Apollinaire pour l'installation d'éclairage public et de rénovation et le réaménagement des jardins familiaux pour 1 831,99 €.

516 780 €
consacrés à l'entretien des espaces verts communautaires

Enseignement supérieur et recherche



Laboratoire Nanoptique à Cernay-lès-Reims

MISER SUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Le Grand Reims s'associe aux acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour faire émerger des projets dans la bioéconomie, la santé, le numérique et l'économie sociale et solidaire.

35 000
étudiants
sur le territoire
en 2025-2026

Près de
8,5 M€
engagés pour l'ESRI
(Enseignement
Supérieur, Recherche
et Innovation)

SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION (SLESRI)

- Accompagnement des projets immobiliers structurants : nouveau bâtiment de l'ESAD, nouveau bâtiment du Centre Européen de Biotechnologie et de Bioéconomie, soutien financier au futur bâtiment de Neoma BS, soutien à la phase 2 de l'ICP, pôle santé et bâtiment 18 de l'URCA.
- 1re conférence sur les thèses CIFRE pendant les rendez-vous Business du Grand Reims : 40 participants dont 12 entreprises.
- Conventions de partenariat avec l'URCA, Centrale Supélec, AgroParisTech, Sciences Po, ICP et Neoma BS.
- Suivi des projets structurants de l'URCA (PUI Innorem, Institut Exebio, IAAS…).
- Accompagnement au montage de projet (ex Cyclorganique sur la BA 112 avec Terrasolis).

SOUTIEN À L'INNOVATION ET À L'ENTREPRENEURIAT

- Pilotage des travaux sur l'hébergement des start-ups industrielles : 2e enquête sur les besoins et validation de l'étude sprint innovation financée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.
- Soutien financier aux acteurs de l'innovation (Innovact, Creativ Labz…) et de l'entreprenariat (Initiative Marne Pays rémois, Réseau Entreprendre, Cigales…) et de Reims Coworking, accompagnement du Pôle Crea.
- Suivi des comités de garanties bancaires.
- Accompagnement de FACA et BGE pour l'intégration au sein du bâtiment Roosevelt.
- Participation aux événements de la Jelly week - La Capsule : plus de 1900 participants rencontrés.
- Exposant au salon 360 Grand Est.
- Première participation au salon Vivatech en juin.
- Expertise technique dans des jurys de concours : Talents des cités, Pépite…

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

- Appel à projet pour soutenir les projets des acteurs de l'ESS : 10 candidats et 3 lauréats (Entreprendre pour apprendre, GEDA et Jazzus).
- Animation et rencontre des acteurs de l'écosystème avec l'organisation d'événements sur l'ESS sur des thématiques variées : 180 participants.
- Événement du Grand Reims pendant le mois national de l'ESS : 90 participants.
- Rencontres et échanges de réseaux de femmes : 80 participantes.
- Note sur l'ESS du Grand Reims mise à jour avec l'AUDRR.

SOUTIEN AUX FILIÈRES DE L'INDUSTRIE, DE LA BIOÉCONOMIE ET DU NUMÉRIQUE

- Pilotage et animation de Territoire d'industrie et présentation d'un dossier pour le fonds vert.
- Zone de Pomacle Bazancourt : suivi du projet d'extension, zone d'activité du futur, site clé en main, suivi de la commercialisation du Reims bioeconomy park.
- Animation du réseau de la bioraffinerie de Pomacle Bazancourt : 3 événements et 20 rendez-vous.
- Participation à la construction du nouveau CEBB.
- 2e hackathon « Bioeco Camp » : plus de 100 participants.
- Charte betteravière mise à jour.
- Pôle d'excellence territoriale cyber Marne Ardennes retenu par la Région.

Tourisme



Phare de Verzenay

UNE DYNAMIQUE TOURISTIQUE COLLECTIVE

Le Grand Reims gagne en visibilité et en attractivité. Une réussite qui doit beaucoup à une politique active de promotion du territoire, à l'organisation d'événements et à la coordination et l'accompagnement des acteurs du tourisme.

Chiffres

- **4,5 M** de touristes (en nuitées) dont 1,8 millions de nuitées internationales
- **11,1 M** d'excursions (à la journée) dont 78% d'origine française
- **63 %**, le taux d'occupation moyen dans les hôtels
- **56,1 %**, le taux d'occupation moyen des meublés de tourisme
- **1,7 M de visiteurs** à la cathédrale de Reims (+14%)
- **3,25 M€** de recettes de taxe de séjour collectées (+11%)

FONCTIONNEMENT

- Le Grand Reims a, en 2025, particulièrement encouragé le tourisme durable en accompagnement des acteurs locaux.
- Les opérations Reims à Table et Relais du goût (27 000 participants) ont remporté un franc succès.

LE GRAND REIMS A ACCORDÉ À L'OFFICE DE TOURISME EN 2025

- Une subvention de fonctionnement de 3,33 M€ correspondant à la somme du reversement de la taxe de séjour (3 249 000 €) et du montant de la subvention de fonctionnement (80 000 €), sur la base du programme d'actions prévisionnelles et du budget primitif de l'établissement, approuvés par le comité de direction de l'Office de Tourisme du Grand Reims.

AÉROPORT DE PRUNAY

- Nouvelle DSP négociée pour la période de 2025 à 2029 avec EDEIS.
- Reprise d'ACI Reims Aerospace par ASI avec le projet d'optimiser le site et de développer les activités économiques.

HALTES NAUTIQUES ET GRINYLAND

- Travaux de rénovation de la capitainerie à la halte nautique de Sillery.
- Deux candidats retenus pour l'implantation de deux péniches activité sur les berges de Reims en lien avec Voies Navigables de France.
- Manifestation d'intérêt d'un repreneur à la suite de la liquidation de Grinyland à Sept-Saulx.

PHARE DE VERZENAY

- Stabilité de la fréquentation en 2025, à 17 629 visiteurs, en raison de la fermeture de la montée au Phare pour des travaux d'étanchéité. Les recettes globales ont augmenté de 1,15 % par rapport à 2024, atteignant 302 534,16 €.
  - Les ventes de champagne à la coupe (un peu plus de 5500) représentent 38 869 € (+30 %), soit 70 % des ventes en boutique. C'est le meilleur résultat depuis le lancement des dégustations en 2012.
  - Augmentation du panier moyen, de 26,65 € en 2024 à 28,50 €.
- Vif succès de l'événement estival « Un été au Phare » : 2 164 personnes accueillies soit 135 personnes par concert.
- Pour la troisième année consécutive, cinq ateliers créatifs proposés au jeune public.
- En 2025, l'équipe se composait de 4 agents d'accueil, 2 agents d'entretien et 6 vacataires pour la haute saison.

HÔTELS ET MEUBLÉS DE TOURISME

- Finalisation du contrôle sur la taxe de séjour lancé en 2024 : perception de 100 000 € en taxation d'office et une déclaration supplémentaire de 300 000 € par an de taxe de séjour.
- Montage du dossier pour demander le classement en station de tourisme.
- Engagement d'un travail sur l'encadrement des meublés de tourisme, avec notamment des échanges avec les conciergeries.

CAMPING DE VAL-DE-VESLE

- Prise en charge du camping de Val-de-Vesle par Only Camp dès avril 2025 pour une durée de 30 ans, suite de l'AMI de 2024, qui a obtenu un classement d'Atout France en 2 étoiles.
- Condition d'une redevance annuelle fixe de 10 000 € et une redevance variable de 2,5 % sur le CA HT.
- La clientèle est à 77 % étrangère, pour un séjour d'une moyenne de 1,8 nuit.
- Taux d'occupation de plus de 68 %, ce qui représente 22 792 nuitées.

Habitat



Construction innovante de logements

POUR DES LOGEMENTS PLUS SAINS ET PLUS DURABLES

Logement abordable, confort thermique, autonomie des habitants : le Grand Reims fait de sa politique de l'habitat un pilier de sa stratégie Bas-Carbone avec, en 2025, le lancement opérationnel du pacte territorial France Rénov'.

HABITAT PRIVÉ

Le Grand Reims a adopté un nouveau règlement d'aides financières locales à la rénovation de l'habitat privé, tout en maintenant son soutien à l'adaptation des logements à la perte d'autonomie.
En 2025 marque la première année de mise en œuvre du Pacte Territorial France Rénov', une offre de service public universelle pour la rénovation et l'amélioration de l'habitat privé. Ouvert depuis le 1er janvier 2025, l'espace conseil France Rénov', constitue un véritable guichet d'information, de conseil et d'orientation pour les habitants et professionnels.
Cet espace a renforcé sa présence territoriale à travers 14 interventions et 314 rencontres, pour mieux informer les ménages, lever les freins au passage à l'acte et préparer une feuille de route renforcée pour 2026.

RÉNOVATION DES COPROPRIÉTÉS

- Quatre copropriétés Coubertin, dans le secteur de la place Pierre de Fermat à Orgeval, sont bénéficiaires de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) « Copropriétés Dégradées », trois d'entre-elles sont parvenues à voter leurs travaux en assemblée générale. Elles devraient bénéficier d'un total d'environ 10 M€ de subventions de l'Anah. La dernière copropriété prévoit de voter ses travaux en 2026, avec une subvention prévisionnelle de l'Anah à hauteur de 4,2 M€. Coût total estimatif global de l'opération : environ 20 M€.
- Dans le cadre de l'accompagnement des autres copropriétés du territoire dans leur rénovation énergétique, huit copropriétés fragiles sont subventionnées pour un montant total d'aides de 3 425 665 € et six copropriétés saines, pour un montant total d'aides de 2 602 133 €.

STRATÉGIE URBAINE

La stratégie urbaine de développement et d'attractivité résidentielle concilie la diversification de l'offre de logements et la préservation du cadre de vie.
En 2025, le Grand Reims a décliné les cahiers de secteurs et d'orientations stratégiques de développement réalisés en 2023 et a instruit 16 fiches dialogues relatives à la charte d'attractivité résidentielle.

Chiffres

- **241 agréments** de logements locatifs sociaux
- **507 logements locatifs** aidés améliorés (203 pour des travaux de rénovation énergétique et 304 dans le cadre du dispositif seconde vie)
- **93 % de taux de satisfaction** des ménages relogés
- **224 logements individuels privés** (122 pour des travaux de maintien à domicile, 101 pour des travaux de rénovation énergétique et un logement d'un propriétaire bailleur)
- **160 logements individuels** privés (86 pour des travaux de maintien à domicile, 74 pour des travaux de rénovation énergétique) pour 3 680 215 € de subventions de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah) et **1 066 logements** en copropriété améliorés pour 12 981 220 € de subvention de l'Anah (hors OPAH-CD)

AIDES À LA PIERRE – CONVENTION DE DÉLÉGATION DES COMPÉTENCES

Le Grand Reims a accordé :

- 241 agréments pour le logement locatif social (13 PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) dont un PLAI-A, 22 PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) et 206 PLS (Prêt Locatif Social)). Les droits à engagement pour le parc public pour le Grand Reims ont été de 168 430 €. La rénovation énergétique a concerné 203 logements pour 931 500 €.
- une enveloppe financière de 9 708 013 € de crédits Anah pour 1 057 logements privés (hors OPAH-CD), complétée par 739 638 € d'aides du Grand Reims.

STRATÉGIE DE PEUPLEMENT

- La nouvelle Convention Intercommunale d'Attribution (CIA) pour la période 2026-2032 a été approuvée en Conseil communautaire.

Rénovation urbaine



Châtillons

ANNÉE CHARNIÈRE POUR LE RENOUVELLEMENT URBAIN

2025 est marquée par la fin des relogements, la stabilisation de la convention du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) de Reims avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et Action Logement, et par la poursuite des travaux contractualisés (dont reconstitution de l'offre et contreparties foncières).

L'AVANCEMENT OPÉRATIONNEL PAR QUARTIER

ORGEVAL

- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre (MOE) sur les espaces publics du secteur Poincaré en lien avec les projets de construction et livraisons des résidentialisations des bailleurs.
- Travaux de voirie et de réseaux sur les secteurs Charpentier et Neufchâtel, en accompagnement des travaux des bailleurs.
- Travaux de désimperméabilisation de la cour du groupe scolaire Charpentier.

CROIX-ROUGE

- Poursuite des études de MOE sur les espaces publics secteur Taittinger

CHÂTILLONS

- Démolition de l'ancienne maison de quartier, place des Argonautes.
- Ilot J : finalisation des travaux sur les espaces publics et début des travaux d'aménagement du mail piéton pour connecter le boulevard Vasco de Gama et le parking Georges Hodin.
- Poursuite des études d'aménagement de la place des Argonautes et des ilots riverains pour intégrer le tracé du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).
- Ilots B et C : réfection de l'avenue Cook.

EUROPE

- Réhabilitation du parc et de la place Jean Moulin dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU).
- Le lancement des travaux de la place du marché.
- Poursuite des travaux de création de réseaux et de voirie secteur Pommery.

INSERTION ET EMPLOI

L'année 2025 est marquée par :

- **La mobilisation des clauses sociales** en augmentation par rapport à 2024 (353 participants, dont 22 femmes ; 61 % des bénéficiaires ont entre 26 et 50 ans, 90 % résident en QPV (Quartier Prioritaire de la politique de la Ville) et 9 % sont titulaires d'un baccalauréat ou diplôme supérieur).
- 81 % des entreprises porteuses des contrats sont des Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE). 6 mois après la fin d'un contrat d'insertion, 4 % des bénéficiaires sont en CDI, 7 % en CDD et 72 % de nouveau en contrat d'insertion.
- La « **caravane de l'emploi** » a réalisé cinq haltes dans les QPV et une à Bétheny, enregistrant 1 115 participants, dont 450 résidents en QPV. Après la caravane, 141 candidats ont bénéficié d'une solution professionnelle (17 CDI, 7 CDD, 3 missions d'intérim), 53 ont intégré un processus IAE (Insertion par l'Activité Économique) et 25 une formation (deux contrats de professionnalisation, 13 en formation qualifiante et 10 non qualifiante).

RELOGEMENT

Sur les 29 plans de relogement menés de mars 2017 à juin 2025, 1 150 ménages ont été relogés préalablement aux démolitions financées par l'ANRU. 54 % des ménages sont relogés hors QPV, 47 % ont vu baisser leur reste à charge et 20 % sont relogés dans un logement neuf ou conventionné social depuis moins de cinq ans.

**Le NPRU couvre quatre quartiers prioritaires de la politique de la Ville : Croix-Rouge et Orgeval (quartiers d'intérêt national), Châtillons et Europe (quartiers d'intérêt régional).*

Chiffres

- **429 M€ d'investissements contractualisés** sur les quatre quartiers prioritaires dont 46,8 M€ par le Grand Reims
- **9,8 M€** dont 70 % engagés et 37 % versés (2,5 M€) de subvention ANRU à percevoir par le Grand Reims
- **1150 ménages relogés**, dont 54 % hors QPV
- **154 743 heures d'insertion** liées au clauses sociales réalisées depuis 2020

Contrat de ville



Fête de quartier

AGIR AU PLUS PRÈS DES QUARTIERS

En 2025, la politique de la ville poursuit sa mise en œuvre sur une nouvelle géographie prioritaire, dans le cadre du contrat de ville 2024-2030. Sur l'ensemble des territoires concernés, les acteurs locaux déploient des actions concrètes visant à réduire les inégalités et à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires.

LES PROJETS SOUTENUS

« PASSERELLE DES ARTS » DU PÔLE CULTUREL DE L'ASSOCIATION DES MAISONS DE QUARTIER

Châtillons, Wilson et Maison Blanche, soutien du Grand Reims : 5 500 €

Objectif : « aller vers », grâce à des ateliers et des spectacles de rue, les publics éloignés de la culture en apportant une offre en pieds d'immeubles ou au cœur d'espaces publics et en développant la cohésion territoriale entre les trois quartiers.

« MÉDIATERRE » DE L'ASSOCIATION MÉDIATERRE

Wilson, soutien du Grand Reims : 2 500 €

Objectif : contribuer au développement durable, solidaire et inclusif au sein du quartier ; sensibiliser à l'éco-responsabilité, privilégier le lien social entre les habitants au travers de l'exploitation d'un jardin partagé cultivé en permaculture où sont proposés des ateliers et des évènements fédérateurs.

« LES ATELIERS DE SCIE ET CISEAUX » DE L'ASSOCIATION SCIE ET CISEAUX

Châtillons, soutien du Grand Reims : 2 000 €

Objectif : répondre à la problématique environnementale liée aux encombrants déposés sur les espaces publics du quartier Châtillons que les habitants bénévoles récupèrent, réparent, transforment et recyclent.

« UNISSONS-NOUS CONTRE LE HARCÈLEMENT » DE LA MAISON DE QUARTIER MAISON BLANCHE

Maison Blanche, soutien du Grand Reims : 3 000 €

Objectif : sensibiliser des jeunes en réponse à des situations de harcèlement constatées par différents partenaires via de la sensibilisation, des ateliers interactifs et participatifs.

Chiffres

- **6 quartiers prioritaires*** du Contrat de ville, représentant 22 % de la population de Reims
- **100 projets sélectionnés** à la suite de l'appel à projets 2025
- **529 280 € de financements** accordés aux porteurs de projet par le Grand Reims

« UFO STREET CROIX-ROUGE » DE L'ASSOCIATION UFOLEP DE LA MARNE
Croix-Rouge, soutien du Grand Reims : 6 000 €
Objectif : aller vers le public jeune pour lui proposer des actions sportives hors les murs et hors cadre d'inscription ; encourager la mixité sociale, renforcer la citoyenneté, prévenir les comportements à risque, lutter contre la sédentarité et la surconsommation des écrans, lutter contre l'isolement et le repli sur soi…

« LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : ÉVOLUTION, DÉMOCRATISATION ET RÉSEAUX SOCIAUX » PAR L'ASSOCIATION LA MINE
Croix-Rouge, soutien du Grand Reims : 3 000 €
Objectif : sensibiliser les enfants aux enjeux de la transition écologique et de l'évolution numérique, développer une réflexion critique sur l'utilisation de ces outils et favoriser l'expression créative des enfants.

« CROIX ROUGE DANS LA RUE » PAR LES MAISONS DE QUARTIER DE CROIX-ROUGE
Croix-Rouge, soutien du Grand Reims : 5 000 €
Objectif : renforcer le lien social, favoriser une occupation positive des espaces extérieurs et susciter l'engagement des habitants dans un projet, le tout à travers la création d'un événement artistique par et pour les habitants.

« RACONTE-MOI TA VILLE » PAR L'ASSOCIATION RADIO PRIMITIVE
Orgeval, soutien du Grand Reims : 800 €
Objectif : favoriser l'émancipation pour devenir un citoyen acteur de son parcours et de son territoire, valoriser l'image des quartiers par l'expression orale et des fictions radiophoniques, diffusées sur Radio Primitive.

« DYNAMISATION CULTURELLE ET MÉMOIRE DU QUARTIER D'ORGEVAL » PAR L'ASSOCIATION CREADEV
Orgeval, soutien du Grand Reims : 4 000 €
Objectif : donner une dynamique culturelle et mémorielle au quartier d'Orgeval, à travers la création d'un musée éphémère et des ateliers d'expression pour échanger sur l'actualité du quartier et les transformations liées à sa rénovation urbaine.

« LES MÈRES VEILLEUSES » PAR LA MAISON DE QUARTIER ORGEVAL
Orgeval, soutien du Grand Reims : 2 300 €
Objectif : soutenir et accompagner l'émancipation d'habitantes du quartier en faisant émerger une dynamique collective d'un groupe de mamans déjà constitué ; rompre l'isolement et favoriser l'égalité des genres.

« LES PLACES S'ANIMENT » PORTÉ PAR LA MAISON DE QUARTIER CERNAY-EUROPE
Europe, soutien du Grand Reims : 5 000 €
Objectif : animer les espaces publics afin de renforcer leur appropriation par les habitants, favoriser le vivre ensemble et encourager les échanges intergénérationnels.

« E-ÉPINETTES » PORTÉ PAR L'ASSOCIATION INITIATIVE 51
Épinettes et Paul Petit, soutien du Grand Reims : 2 900 €
Objectif : favoriser l'inclusion numérique et l'ouverture des jeunes aux métiers du numérique et du jeu vidéo, tout en sensibilisant les familles aux usages responsables des écrans et des réseaux sociaux.

« TERRES ET CORPS EN MOUVEMENT » PORTÉ PAR LE PÔLE CULTURE DE L'ASSOCIATION DES MAISONS DE QUARTIER
Épinettes, Maladrerie et Paul Petit, soutien du Grand Reims : 4 345 €
Objectif : développer une démarche innovante associant découverte scientifique, sensibilisation environnementale et expression artistique afin de permettre aux habitants de mieux connaître leur territoire ainsi que leur patrimoine naturel et culturel.

** Croix-Rouge, Wilson-Châtillons-Maison-Blanche, Orgeval, Europe, Walbaum, Épinettes-Maladrerie-Chemin des Bouchers-Paul Petit.*

Sécurité



Bataillon de la prévention

PRÉVENIR, POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Médiateurs et éducateurs du « bataillon de la prévention », dispositifs de veille éducative, chantiers d'insertion : le Grand Reims déploie une palette d'actions pour lutter contre la délinquance et accompagner les jeunes vers l'emploi. Une démarche appréciée par la population, en quête de tranquillité.

20
TIG accueillis

1 262
heures de TIG

15
mesures de réparation totalisées

20
personnes convoquées en procédure de Rappel À l'Ordre – 13 présents (RAO)

LA POURSUITE DES DISPOSITIFS « PHARES »

En 2025, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a poursuivi la mise en œuvre opérationnelle de la stratégie territoriale à travers les actions suivantes :

- Cellule de veille « tranquillité résidentielle » : cinq réunions ont permis de résoudre plusieurs problématiques avec la chaîne des acteurs de la sécurité.
- Rappel à l'ordre (RAO) année scolaire 2025/2026 : convocation de 20 élèves et parents dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme scolaire.
- Mesures alternatives aux poursuites pour les majeurs : 20 mesures de TIG soit 1 262 heures.
- Mesures de réparation pour les mineurs : 15 mesures d'accueil au sein des directions de la ville de Reims, du Grand Reims et du CCAS.

LE BATAILLON DE LA PRÉVENTION

- Reconnu éligible au dispositif en 2021, le quartier Croix-Rouge bénéficie d'un bataillon de la prévention animé par une coordonnatrice et composé de six éducateurs et six médiateurs sociaux. Leur mission : aller vers les publics dits « invisibles » âgés de 11 à 25 ans et leur famille. Il a été élargi en 2023 au quartier d'Orgeval.
- Actions menées :
  - Lutte contre le décrochage scolaire.
  - Médiation et régulation des espaces publics.
  - Accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle.

210 accompagnements ou orientations ont été menés dans le cadre des démarches d'insertion sociale et professionnelle.

SOUTIEN AUX PROJETS

À la suite de l'appel à projets du Contrat de ville du Grand Reims, 24 projets ont été acceptés au titre du volet CISPD, dont quatre dans des communes hors Reims, pour un financement total de 232 810 €. En complément de ce soutien aux porteurs de projets, le Grand Reims a attribué 40 000 € de subventions aux associations partenaires du CISPD.



Grand Reims - Direction de la communication | Mise en page : Barbara Josa | Crédits photos ©Grand Reims

www.grandreims.fr

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE